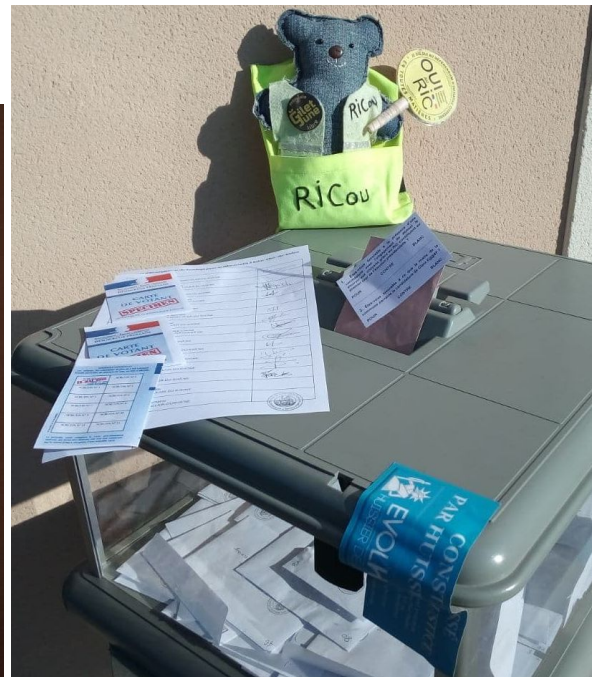
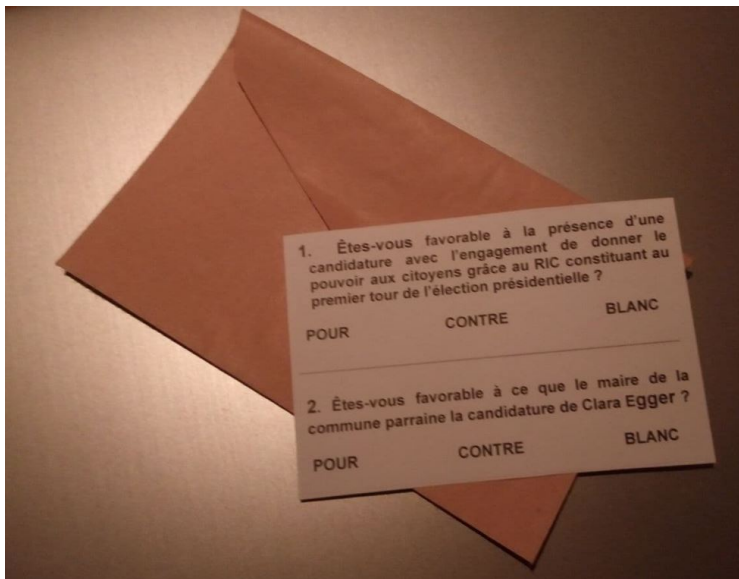


Chers amis,

Encore une fois, il se passe quelque chose d'important à Saint-Clair-du-Rhône (« la capitale du RIC »), sous l'impulsion de Daniel et de ses amis.

La petite commune de Saint-Clair-du-Rhône PROUVE que les citoyens peuvent exercer leur souveraineté sans attendre que leurs représentants les y autorisent : nous pouvons tous organiser nous-mêmes les RIC que nous voulons, sans avoir besoin de l'accord ou de l'aide des élus, des médias, des autorités... Cette démonstration est essentielle pour donner de l'espoir et donc de l'énergie à tous ceux qui rêvent d'une démocratie digne de ce nom : nous pouvons nous comporter de façon démocratique ici et maintenant, sans dépendre de nos maîtres pour cela.

L'action de cette semaine a consisté à faire tirer au sort (par un huissier) 100 citoyens d'un bureau de vote, et d'aller leur poser la question un par un (c'est donc un référendum d'initiative citoyenne au sens strict) :



Comme des grands (comme s'ils étaient souverains, s'appuyant sur ce qu'affirme solennellement la constitution), les villageois initiateurs ont imprimé **une CARTE DE VOTANT, c'est-à-dire une carte d'adulte politique**, que tout distingue de votre carte d'électeur (qui est une carte d'enfant politique) :



CARTE DE VOTANT d'un RIC sauvage (consultation populaire LIBRE).

Comme des grands (comme des souverains, s'appuyant sur ce qu'affirme la constitution), les villageois initiateurs d'un SIC (Sondage d'Initiative Citoyenne) ont imprimé une **CARTE DE VOTANT**, c'est-à-dire une **carte d'adulte politique**, que tout distingue de votre carte d'électeur (qui est une carte d'enfant politique).

Je vous invite à **jouer** : repérez tous les détails qui comptent sur cette carte d'homme libre (franc), et essayez ensuite d'imaginer comment vous pourriez encore l'améliorer. Oui, vous avez raison : c'est un petit atelier constituant.

Je vous invite à jouer : repérez tous les détails qui comptent sur cette carte d'homme libre (franc), et

Un **document d'information** a été remis à tous les votants (dans votre intérêt, habituez-vous à bien distinguer le mot électeur du mot votant) :

Sondage pour la démocratie à Saint-Clair-du-Rhône

Vous êtes invité à faire connaître votre avis sur le parrainage du maire de la commune.

Vous faites partie des 100 électeurs tirés au sort d'une opération statistique sous contrôle d'huissier organisée par l'association Article 3.

Objectif

Savoir si les citoyens sont favorables à la présence à l'élection présidentielle d'une candidature pour la Démocratie et le RIC.

Ceci permettra d'aider les maires ruraux dans le choix de leur parrainage.



L'histoRIC de Saint-Clair-du-Rhône

92,4% de OUI, c'est le score qu'avait obtenu le RIC en toutes matières sur le bureau de vote n°3 de notre commune lors du RIC organisé les 12, 13 et 14 janvier 2019. Saint-Clair-du-Rhône avait alors été désignée "Capitale du RIC" par le journal Libération et une liste citoyenne de dernière minute s'est qualifiée au second tour de l'élection municipale en récoltant plus de 10% des suffrages.

Le RIC est une mesure CAPITALE pour que nos voix puissent s'exprimer sur les sujets essentiels. **Participer c'est bien, Décider c'est mieux !**



Le RIC, qu'est-ce que c'est ?

Le RIC (Référendum d'Initiative Citoyenne) est un outil démocratique qui a fait ses preuves dans de nombreux pays. En France, il n'existe pas encore.

Concrètement, un RIC permet aux citoyens, associations et collectifs de pouvoir atteindre leurs objectifs, en soumettant des propositions directement par référendum au Peuple devenu – enfin – Souverain. Comme l'indiquent tous les sondages, **l'immense majorité des Français (75 à 83%) est favorable au RIC.**

Pour être en "démocratie", les citoyens doivent disposer à minima du plus grand des pouvoirs : la possibilité de modifier le sommet du droit, la Constitution, texte que toutes les autres lois doivent respecter. L'outil qui permet cela est le "RIC constituant".

Actuellement, l'article 89 de la Constitution indique que : « L'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au Président de la République sur proposition du Premier ministre et aux membres du Parlement. » Or, en toute logique, les citoyens ne peuvent pas déléguer à leurs représentants un pouvoir dont ils ne disposent pas eux-mêmes.

Le RIC constituant permettra d'obtenir les institutions démocratiques désirées par les citoyens.

Pourquoi faut-il une candidature pour le RIC Constituant ?

La raison la plus évidente est que si une candidature pour le RIC Constituant gagnait la présidentielle, un référendum serait immédiatement déclenché pour proposer aux citoyens de l'inscrire dans notre Constitution. Mais gagner l'élection n'est pas la seule victoire possible...

La campagne du 1er tour permettrait d'inciter les autres candidats à s'engager de façon crédible sur l'instauration du RIC constituant. Pour accéder au 1er tour, chaque candidat doit obtenir 500 parrainages d'élus.

Cette participation à l'élection a aussi vocation à faire de l'éducation populaire massive au sujet de la situation démocratique en France en bénéficiant de la fenêtre politique unique que représente l'élection présidentielle, période où les citoyens et les médias sont le plus intéressés par les questions politiques.

Qui est Clara Egger ?



Clara Egger, Ardéchoise de naissance, est une candidate à l'élection présidentielle, elle a la particularité d'avoir le RIC constituant pour unique programme. Très compétente sur le sujet, cette politologue est autrice des livres "RIC - Le référendum d'initiative citoyenne expliqué à tous" et "Pour que voter serve enfin" saura, mieux que quiconque porter cette grande idée durant la campagne.

ESPOIR RIC 2022

Porte-parole du collectif Espoir RIC 2022, elle se présente à la présidentielle 2022, déterminée à placer au cœur des débats de la campagne la crise démocratique que traverse notre pays et l'outil institutionnel qui y mettra fin : **Le RIC Constituant.**

Questions de la consultation

- Êtes-vous favorable à la présence d'une candidature avec l'engagement de donner le pouvoir aux citoyens grâce au RIC constituant au premier tour de l'élection présidentielle ?
- Êtes-vous favorable à ce que le maire de la commune parraine la candidature de Clara Egger ?

Procédure de la consultation

L'huissier a effectué le tirage au sort de 100 inscrits et 30 suppléants sur le bureau n°3 de la liste électorale officielle de Saint-Clair-du-Rhône. Le matériel de vote est fourni aux tirés au sort.

Pour voter : remplir le coupon réponse ; le placer dans l'enveloppe électorale vierge, mettre celle-ci dans l'enveloppe nominative, insérer le tout dans l'urne de l'équipe qui passe à votre domicile et signer la feuille d'émargement.

L'huissier procédera au dépouillement anonyme du vote et proclamera les résultats (taux de participation/ pour/contre/blanc).

Votre vote sera décisif !



L'association Article 3, organisatrice de ce sondage statistique sous contrôle d'huissier n'est pas un parti, elle est sans étiquette politique. Elle agit exclusivement dans le but d'obtenir pour le peuple le seul outil qui lui permettra d'exercer sa souveraineté quand il le jugera nécessaire. **Les opérations ont lieu sous contrôle d'huissier : EVOLHUIS J. Bouveret 123 rue Paul Claudel 38510 MORESTEL.**

Les **visites à domicile** et le **dépouillement** (en présence de l'huissier... et d'Yvan Bachaud !) ont eu lieu cette semaine et **la participation est de 87 % !**



Voici les **résultats** :

87 participants sur 100 : 86 exprimés et 1 nul

1^{ère} question : POUR= 53 | CONTRE= 14 | BLANC=19

2^{ème} question : POUR= 43 | CONTRE= 12 | BLANC= 30

Surprise : Le soutien populaire de la candidature de Clara Egger — pourtant totalement inconnue — représente 50% des suffrages exprimés.

- Cette consultation servira d'argument pour appuyer la demande au maire de donner sa signature à Clara ☐

- l'action va être reproduite dans le Maine-et-Loire (49) à Saumur.

- Si vous avez envie de reproduire l'expérience chez vous, vous trouverez de l'aide sur le discord de Espoir RIC : <https://discord.gg/Hsfg3f9cfp>

Un article publié cette semaine dans la presse locale pour signaler l'action :

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | SAMEDI 22 JANVIER 2022 | 5

SAINT-CLAIR-DU-RHÔNE

Le RIC s'invite dans la campagne présidentielle

C'est depuis Saint-Clair-du-Rhône qu'un collectif avait porté l'idée du RIC – Référendum d'initiative citoyenne – en toutes matières. L'association Article 3 porte toujours ce projet et s'engage aux côtés d'une candidate à l'élection présidentielle, à travers une consultation locale.

Elle avait été pionnière en portant le Référendum d'initiative citoyenne (RIC) en toutes matières lors de la crise des gilets jaunes, en 2018. Depuis, la commune de Saint-Clair-du-Rhône est restée à la pointe de ce combat. Aux dernières élections municipales, une liste mettant en avant le RIC s'était qualifiée pour le second tour. Aujourd'hui, autour des animateurs qui plaident depuis le début pour cet outil électoral, le flambeau est repris par l'association Article 3, à l'occasion de l'élection présidentielle et au nom du collectif Espoir RIC 2022. Ce mouvement soutient Clara Egger, professeure de sciences politiques à l'université de Groningen aux Pays-Bas, professeure invitée à l'IEP de Grenoble et candidate à l'élection présidentielle, dont l'unique programme est le RIC constituant. Derrière cette formule, il y a l'idée de donner aux citoyens, à tout moment, la possibilité de décider de leurs choix et de réviser la Constitution, par le biais d'un référendum.

Pour faire une fois de plus avancer cette idée, l'association Article 3 a décidé d'organiser une consultation parmi 100 électeurs tirés au sort sur la



Ce vendredi, c'est en présence de Me Bouveret (à gauche), huissier de justice que les documents pour la consultation ont été validés et l'urne scellée. Photo Le DL/Georges AUBRY

liste du bureau 3 de Saint-Clair-du-Rhône. L'opération a été validée vendredi 21 janvier après-midi par un huissier de justice, Me Jérémie Bouveret, et une urne a été scellée. L'objectif est globalement « de savoir si les citoyens sont favorables à la présence, lors de l'élection présidentielle, d'une candidature pour la démocratie et le RIC », observent les membres de l'association.

Deux questions posées

Deux questions sont posées lors de cette consultation, à savoir, pour la première, si les électeurs saint-clairois ciblés sont favorables à une telle candidature qui s'engagerait à donner le pouvoir aux citoyens, via le RIC constituant, au premier tour de

l'élection présidentielle. La seconde question demande à ces mêmes citoyens s'ils sont favorables à ce que le maire de la commune parraine la candidature de Clara Egger.

Concrètement, l'huissier, avec l'aide des membres de l'association, a préparé des documents électoraux, à l'adresse de chaque électeur. Ainsi, et depuis le vendredi soir, l'association se rend, en porte à porte, auprès de chaque citoyen ciblé. S'il souhaite voter, l'électeur potentiel doit remplir le coupon où sont inscrites les questions, le placer dans une enveloppe nominative, insérer le tout dans l'urne et signer une feuille d'émargement, comme pour toute élection.

Le dépouillement, lui, restera anonyme. Le résultat de cette consultation sera rendu public

vendredi 28 janvier, sous contrôle d'huissier, avec proclamation des résultats et taux de participation.

Pour les organisateurs, il s'agit aussi d'inciter les autres candidats à l'élection présidentielle à s'engager sur l'instauration d'un RIC constituant, sachant que d'autres opérations de ce type sont prévues dans d'autres départements. L'association affirme qu'une telle consultation peut « aussi rassurer le maire sur le parrainage qu'il peut apporter aux candidats portant une proposition réellement démocratique », dès lors que les citoyens se prononcent favorablement. « Cela existe, le maire de Sainte-Anastasie-sur-Issole dans le Var, consulte sa population pour attribuer son parrainage ».

Georges AUBRY

Fil Facebook correspondant à ce billet :

Tweet correspondant à ce billet :

Action de terrain à Saint-Clair-du-Rhône : un SIC (sondage d'initiative citoyenne) sur un échantillon tiré au sort, pour savoir si la population demande à son maire de soutenir la candidature de Clara Egger (la seule qui veuille une vraie démocratie)
: <https://t.co/huUWbgf6NK>

— Étienne Chouard (@Etienne_Chouard) [January 28, 2022](#)

Telegram correspondant à ce billet :

<https://t.me/chouard/514>
